



## Horloger praticien CFC / Horlogère praticienne CFC

### Description

L'horloger praticien ou l'horlogère praticienne assemblent des montres de tous genres (électronique ou mécanique), en contrôlent la qualité à différents stades de la production et corrigent les éventuels défauts. Professionnels polyvalents, ils assument toutes les opérations de production (montage, posage d'aiguilles et de cadrans, emboîtement, réglage), notamment pour les montres de haut de gamme fabriquées en petites séries.

Leurs principales activités consistent à:

#### Assemblage

- ▶ monter sur la platine les différentes pièces qui constituent le mécanisme (rouages, barillet, pignons, remontoir, etc.), contrôler l'engrènement;
- ▶ les ajuster et les fixer à l'aide de vis;
- ▶ vérifier les différentes fonctions;
- ▶ ajouter des mécanismes additionnels (calendrier, chronographe, etc.) et en vérifier le fonctionnement;

#### Achevage-réglage

- ▶ mettre en place les pièces (balancier et spiral) de l'organe régulateur qui oscille et assure la précision du mouvement;
- ▶ mettre le spiral bien à plat et le centrer, lui donner une certaine forme et le fixer;
- ▶ contrôler la précision du système à l'aide d'une machine à compter les oscillations et effectuer les ajustements nécessaires;
- ▶ fixer l'ensemble sur une petite pièce plate appelée coq;
- ▶ procéder aux derniers réglages;
- ▶ fixer l'ensemble sur le mouvement, huiler les paliers du balancier, exécuter et contrôler la mise en marche;

#### Emboîtement et habillage

- ▶ lubrifier le mouvement, et le fixer dans la boîte de montre;
- ▶ placer le cadran et les éléments d'affichage (aiguilles ou système analogique ou numérique), vérifier le parallélisme;
- ▶ poser le verre et les joints, ajuster la tige du remontoir et les différentes couronnes;
- ▶ contrôler l'étanchéité et les fonctions, effectuer le réglage final;
- ▶ poser un bracelet en cuir ou en métal.

Les horlogers praticiens travaillent longtemps assis à leur établi, en général dans des entreprises industrielles ou dans les ateliers de production. Dans une chaîne de montage, ils supervisent le travail des opérateurs en horlogerie qui effectuent une partie des opérations.

Dans le commerce, ils assurent le service à la clientèle et effectuent des opérations courantes d'entretien et de réparation.

### Formation

La formation d'horloger praticien ou d'horlogère praticienne s'acquiert par un apprentissage.

Il y a deux niveaux de formation: un niveau G (exigences générales) et un niveau E (exigences étendues). Pour les adultes, il existe une possibilité de formation modulaire.

#### Lieux

- ▶ en entreprise: formation pratique (3,5 jours à 4 jours par semaine) et formation théorique (1 jour à 1,5 jour par semaine) à l'école professionnelle;
- ▶ en école de métiers: à Genève, Le Locle, Le Sentier et Porrentruy.

#### Durée

- ▶ 3 ans.

**Conditions d'admission**

- ▶ scolarité obligatoire achevée;
- ▶ certaines entreprises ou écoles recourent à un examen d'admission.

**Titre obtenu**

- ▶ certificat fédéral de capacité (CFC) d'horloger praticien ou d'horlogère praticienne.

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle, pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

**Contenu**

Branches théoriques (sur 3 ans) niveaux E et G *	Leçons
Théorie de l'horlogerie	240
Notions fondamentales des techniques de travail	180
Physique	80
Connaissance des matériaux et du matériel	80
Electrotechnique, électronique horlogère	100
Dessin professionnel	120
Enseignement individuel	120
Culture générale	360
Gymnastique et sport	240
<b>Total</b>	<b>1640</b>

\* la différence entre les niveaux ne réside pas dans le nombre de leçons, mais dans les objectifs à atteindre.

Pour plus de détails, consulter [www.orientation.ch/ecoles](http://www.orientation.ch/ecoles).

**Perspectives professionnelles**

Les horlogers praticiens trouvent des débouchés essentiellement dans l'industrie ou dans les manufactures horlogères. Ils utilisent leurs compétences à toutes les étapes de production d'une montre ainsi que dans le contrôle de qualité. Ils peuvent également trouver du travail dans des services après-vente ou dans des magasins d'horlogerie. Après quelques années d'expérience, ils peuvent accéder à des postes à responsabilités.

**CFC délivrés en Suisse romande en 2007:**

GE: 19; JU: 2; NE: 26; VD: 23.

**Perfectionnement**

L'horloger praticien ou l'horlogère praticienne peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- ▶ CFC complémentaire d'horloger-ère dans le domaine professionnel du rhabillage ou dans celui de l'industrie;
- ▶ brevet fédéral d'agent-e de processus, 3 semestres, et diplôme de technicien-ne ES de processus d'entreprise, 4 semestres après le brevet, divers lieux de Suisse romande;
- ▶ diplôme de technicien-ne ES en microtechnique, en construction horlogère, en restauration-complication, en construction mécanique, en exploitation et logistique, en productique-exploitation, en exploitation et productique, divers lieux de Suisse romande;
- ▶ diplôme de designer ES d'objets horlogers, 2 ans à plein temps, La Chaux-de-Fonds;
- ▶ bachelor of Science HES-SO en microtechniques (différentes options), 3 ans à plein temps, divers lieux de Suisse romande;
- ▶ cours de perfectionnement donnés par des instituts privés de formation;
- ▶ etc.

Pour plus de détails, consulter [www.orientation.ch/perfectionnement](http://www.orientation.ch/perfectionnement).

**Qualités requises**

Bonne acuité visuelle  
Capacité de concentration  
Esprit logique et méthodique  
Habilité manuelle  
Intérêt pour la mécanique  
Rigueur et précision

## Professions voisines

Horloger dans le domaine professionnel de l'industrie CFC / Horlogère dans le domaine professionnel de l'industrie CFC

Horloger dans le domaine professionnel du rhabillage CFC / Horlogère dans le domaine professionnel du rhabillage CFC

## Adresses utiles

CEJEF - Division technique  
Ecole des métiers techniques (EMT)  
Cité des Microtechniques  
2900 Porrentruy  
Tél.: 032 420 35 50  
<http://www.cpp.ch>

Centre de formation professionnelle Technique (CFPT)  
Ecole d'horlogerie  
Rte du Pont-Butin 43  
1213 Petit-Lancy  
Tél.: 022 388 87 01  
<http://icp.ge.ch/po/cfp-t>

Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâteloises (CIFOM)  
Ecole technique (ET)  
Rue Klaus 1  
2400 Le Locle  
Tél.: 032 930 32 32  
<http://www.cifom.ch>

Convention patronale de l'industrie horlogère  
Service de la formation professionnelle  
Case postale  
Av. Léopold-Robert 65  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél.: 032 910 03 83  
<http://www.cpih.ch>

Ecole technique de la Vallée de Joux (ETVJ)  
Ecole de métiers et d'arts appliqués  
Rue G.-H.-Piguet 41  
1347 Le Sentier  
Tél.: 021 845 22 00  
<http://www.etvj.vd.ch>

## Copyright

© CSFO, avec la collaboration des offices d'orientation scolaire et professionnelle

Dernière mise à jour de la fiche: 17.06.2009

---

© [www.orientation.ch](http://www.orientation.ch) | 11.01.2010

Document: <http://www.orientation.ch/dyn/1109.aspx>